

## Néovacs et l'hôpital Foch s'engagent sur un nouveau partenariat axé sur la recherche en pneumologie et allergologie

Suresnes, le 10 janvier 2024 – 8h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) société biopharmaceutique à un stade préclinique développant de nouvelles thérapies pour des maladies inflammatoires et auto-immunes et l'hôpital Foch, établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC) universitaire orienté vers une activité de recours, de recherche et d'innovation, notamment pour les maladies respiratoires, annoncent s'engager dans un partenariat de recherche en pneumologie et en allergologie, ciblant particulièrement l'inflammation dite « T2 ».

Neovacs développe une série de vaccins thérapeutiques innovants ciblant l'inflammation « T2 » autour de l'asthme et l'allergie, avec la volonté de s'étendre à d'autres champs de la pathologie respiratoire tels que la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) et les fibroses pulmonaires.

La recherche de l'hôpital Foch concernant les maladies respiratoires est essentiellement orientée sur la médecine de précision et l'identification des caractéristiques traitables dans les formes sévères d'asthme et de BPCO, dans la mucoviscidose, les atteintes pulmonaires des maladies rares, les fibroses pulmonaires et la transplantation pulmonaire.

Les deux entités se sont mutuellement engagées à conclure un partenariat qui pourrait prendre la forme d'échanges scientifiques rapprochés, facilités par la proximité géographique des deux entités, le partage d'étudiants et de projets communs. Également, le moment venu, l'hôpital Foch, membre du réseau de recherche clinique CRISALIS, pourra être un centre d'investigation privilégié des vaccins développés par Neovacs.

Une telle collaboration de recherche en pneumologie et en allergologie constituera, pour chacun de ces acteurs, l'opportunité d'accélérer l'innovation et l'accès des patients à des vaccins thérapeutiques ciblés.

**Hugo Brugiere, PDG de Néovacs, déclare :** « Néovacs et l'Hôpital Foch partagent des valeurs communes, notamment la passion pour l'innovation. Ce partenariat va permettre aujourd'hui à Néovacs de pouvoir s'appuyer sur les compétences de pointes et d'excellences en pneumologie qui est aujourd'hui notre cœur de métier. Le souhait de cet hôpital – mondialement reconnu – de nous accompagner également sur nos projets allergies témoigne de la pertinence de ces derniers et de nos travaux de recherche. »

### À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française qui conduit une double activité de R&D et d'investissement. Ses produits propres sont des candidats vaccins développés à partir de sa plateforme technologie kinoïde® dans le lupus et les allergies. L'approche innovante utilise le système immunitaire du patient pour réguler la surproduction nocive de cytokines (immunothérapie active) telles que IL-4/IL-13/IgE. En parallèle, la Société met à profit son expertise interne pour investir dans des sociétés innovantes en Biotech et Medtech à forts potentiels. **Pour plus d'informations :** [www.neovacs.fr](http://www.neovacs.fr)

### À PROPOS DE L'HOPITAL FOCH

Avec un effectif de 2 300 collaborateurs dont près de 300 médecins, 611 lits installés, 260 000 consultations hors maternité et urgences, et plus de 60 000 hospitalisations par an, l'hôpital Foch fait

partie des plus importants établissements hospitaliers d'Ile-de-France. Ses prises en charge pluridisciplinaires de haut niveau dans la quasi-totalité du champ médical et chirurgical de l'adulte, sa forte implication dans l'enseignement, la formation et la recherche, son plateau médicoteknique de pointe, sa tradition d'accueil en font l'un des hôpitaux privés à but non lucratif les plus performants de France La Fondation franco-américaine Foch, qui a créé et construit l'Hôpital Foch, en demeure aujourd'hui un acteur essentiel dans sa gestion et les choix stratégiques de ses activités. La plupart de ses services bénéficient d'une fréquentation élevée en croissance exceptionnelle rapide.

Jérôme FABREGUETTES-LEIB  
Relations Investisseurs  
[neovacs@actus.fr](mailto:neovacs@actus.fr)  
01 53 67 36 78

Anne-Charlotte DUDICOURT  
Relations Presse financière  
[acdudicourt@actus.fr](mailto:acdudicourt@actus.fr)  
06 24 03 26 52

***Avertissement :***

La société Néovacs a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société European High Growth Opportunities Securitization Fund, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en ORA qui ont toutes été transférées à une fiducie, laquelle est à présent chargée de leur equitization.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du nombre de titres émis au profit de la société European High Growth Opportunities Securitization Fund et/ou de la fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.